

## **AVIS DES SOCIETES\***

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

Tunisair informe le public que la Direction Générale a signé avec l'UGTT en date du 03 Février 2011 un accord de réintégration de ses filiales Tunisair Handling, Tunisair Technics, Sevenair ainsi que l'activité catering au sein de la Société mère et l'application de son statut à tout le personnel de ces sociétés.

Il est à préciser que la réintégration de la filiale Sevenair s'inscrit dans le cadre de la recommandation de compression des coûts préconisée par une mission menée à cet effet par l'Organisation Internationale du Transport Aérien (IATA).

La réintégration de l'activité catering se fera en commun accord avec les autres actionnaires conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Cette réintégration tant demandée par le personnel va occasionner une augmentation évidente des charges mais garantira un climat social sain véritable levier d'une meilleure contribution et motivation du personnel.

Ainsi, ces charges supplémentaires seront en bonne partie compensées par une accélération de la réalisation du programme de compression des coûts arrêté par la mission IATA sus-indiqué ; l'autre partie sera récupérée par le biais d'un redéploiement adéquat du personnel et le renforcement des structures de contrôle au sein de la société et par un gain certain de productivité.

La compagnie va réaliser une budgétisation des coûts de réintégration de ses filiales et compte organiser une communication pour expliquer aux investisseurs, aux analystes et au public la mise en œuvre de l'opération de réintégration.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.